

RENDEZ-NOUS NOS RTT

1ère réunion : Jeudi 17 septembre 2026

Nous avons prévenu la direction que 2 ans de rétroactivité c'était inacceptable ! Et qu'en plus c'était en-dessous du minimum légal !

VOICI CE QUE LE DRH A EU LE CULOT DE NOUS RÉPONDRE :

Nous avons conscience que nous sommes en-dessous de la loi, et que si un salarié va au Prud'Hommes il aura plus. Mais nous pensons que très peu de salariés oseront le faire.

**LE DRH ASSUME DIRECTEMENT
NE PAS RESPECTER LA LOI !**

**HONTEUX ET INDIGNE
DE SA FONCTION !**

2ème réunion : Jeudi 1er octobre 2026

**LA DIRECTION ACCEPTE DE REMONTER JUSQU'À 3 ANS !
KELIO VA EN BÉNÉFICIER GRÂCE À TIME & SPORT**

La direction n'avait donné que 2 ans à Kelio. Comme ils ont fini par lâcher 3 ans pour Time & Sport, ils ont du annoncer en urgence à Kelio, qu'ils mettraient une année de plus !

MAIS LE COMPTE N'Y EST TOUJOURS PAS !

Bodet nous a fait travailler gratuitement 3 jours par an pendant 18 ans, et tout travail mérite salaire !

Quand on fait travailler des gens sans les payer, ça s'appelle de l'esclavage !

Quand on ne rend pas ce qu'on doit, ça s'appelle du vol !

Voici ce que la direction doit aux salariés de Bodet Time & Sport selon la rétroactivité :

Rétroactivité	18 ans	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Nb Jour Dû	4725 jours	129 jours	345 jours	513 jours	708 jours	906 jours	1200 jours	1344 jours	1641 jours	1821 jours
Mase Salariale Estimée	800 k€	21 k€	58 k€	86 k€	119 k€	152 k€	202 k€	222 k€	275 k€	306 k€
Part rendue aux salariés	100%	3%	7%	11%	15%	19%	25%	28%	35%	39%

LA DIRECTION REND CE QUEL DOIT, OU ON VA AUX PRUD'HOMMES !